

CITOYENS POUR LE REFERENDUM
Association de citoyens de Valréas et de l'Enclave des Papes
BP 84 84601 VALREAS Cedex

Valréas, le 15 février 2004

**PETITION POUR UN REFERENDUM MUNICIPAL SUR LE PROJET
DE DECHARGE DANS L' ENCLAVE DES PAPES**

L'association Citoyens pour le référendum souhaite que soient utilisées les nouvelles possibilités qu'offre la loi du 1^{er} août 2003 relative au référendum local. Chaque collectivité territoriale – commune, département, région – peut organiser un référendum sur une affaire qui est de sa compétence. Les habitants peuvent ainsi se prononcer eux-mêmes sur les affaires qui les concernent.

Le projet de filière de traitement de déchets dont la réalisation est soutenue par M. le maire de Valréas fournit un bon exemple de délibération qui pourrait justifier l'organisation d'un référendum municipal.

Ce projet de décharge concerne tous les habitants de Valréas, de l'Enclave des Papes et, plus largement, du Haut Vaucluse et de la Drôme. C'est le conseil municipal de Valréas qui est amené à décider, puisque c'est lui qui sera appelé à donner ou refuser son accord à une révision simplifiée du Plan d'occupation des sols (P.L.U.). Un référendum peut donc être organisé pour consulter les électeurs de Valréas ; il le sera si le conseil municipal le veut.

Citoyens pour le référendum propose donc aux habitants de Valréas de signer une pétition en faveur d'un référendum municipal sur ce sujet.

Cette pétition peut être signée dans les points suivants :

- Casino alimentation, Place de la mairie
- Librairie Arcanes
- Caveau Saint-Jean (La Gaillarde).

Elle peut aussi être retournée à : Citoyens pour le référendum

- BP 84 – 84601 Valréas Cedex.

Le texte de la pétition est le suivant :

« Je, soussigné(e), électeur, électrice à Valréas, demande au Conseil municipal de Valréas d'organiser un référendum sur le projet de décharge de la société Delta Déchets, soutenu par M. le maire.

Je suggère que ce référendum porte sur la question suivante :

« acceptez-vous la révision simplifiée du Plan d'occupation des sols (P.L.U.) permettant l'implantation d'un centre de tri aux Molières et d'un centre d'enfouissement des déchets à Barriol ? »

Comme elle l'a fait savoir à M. le maire de Valréas, l'association Citoyens pour le référendum souhaite l'organisation d'une rencontre réunissant les principaux intéressés (élus, associations, forces économiques) pour envisager les conditions dans lesquelles une telle consultation peut prendre place.

Chacun des habitants de Valréas peut, par sa signature, contribuer au développement de la démocratie locale.

Pour l'Association Citoyens pour le référendum
Jacques Pertek